



Quelqu'un m'a dit !

- Coût des aides sociales : environ 70 milliards par an (3 % du PIB).
- Coût de l'assistance aux plus riches et de la fraude fiscale : environ 300 milliards par an (13% du PIB).

Quelque chose me dit qu'il y avait de quoi financer un vrai plan pauvreté...

L'EDITO : Derniers de cordée.

La stratégie du plan 'Prévention et lutte contre la pauvreté' exclue les personnes âgées et cette stratégie ne comporte aucune mesure de lutte contre l'isolement alors que la pauvreté et la perte d'autonomie renforcent l'isolement et la solitude. Les dernières mesures prises par nos gouvernants ont participé à une précarisation renforcée des personnes âgées disposant de revenus modestes: baisse des APL en 2017, non revalorisation cette année, augmentation de leur participation financière pour les tutelles et curatelles, hausse étalée sur trois ans du minimum vieillesse. "

On peut légitimement s'interroger sur les moyens humains et financiers qui seront alloués à la lutte contre la pauvreté, sachant qu'une part significative des 8 milliards annoncés correspond à un simple redéploiement de budget.

"La pauvreté ne mérite pas des déclarations de bonnes intentions. Elle doit être éradiquée ... Suivant, à la lettre, la déclaration du président sa diatribe « on dépense un pognon de dingue », le plan pauvreté, comme tous ceux qui sont mis en œuvre depuis des années, déclare vouloir faire mieux avec moins. On connaît déjà l'efficacité de ce type de plan". écrit la confédération. CGT

Il est urgent que l'Etat donne un signe fort à nos aînés et favorise une société plus inclusive et fraternelle



...du Plan Pauvreté

- 2 milliards par an pour 9 millions de personnes, c'est 62 centimes par/ jour.
 - 4 milliards d'impôts en moins pour les 330 000 assujettis à l'ISF, c'est 33 euros /jour.
 - 50 fois plus pour les riches que pour les pauvres.
- Nos collègues retraités à qui on a enlevé 5 €uros sur leur maigre APL, apprécieront !



Vendredi 28 septembre 2018

Les Retraités CGT de la Poste se mobilisent et iront à la rencontre de la population.

Marché de Frais Vallon Rendez-vous
9H30 - métro Station Frais Vallon- La Rose

Mercredi 3 octobre 2018

RASSEMBLEMENT * 11h Ombrière *
Conférence de Presse Unitaire

Le 9 octobre un rendez-vous intergénérationnel à ne pas manquer !

Les 3 et 9 octobre, dans tout le pays

Plusieurs organisations de retraités appellent à une journée nationale d'action le 9 octobre précédée de l'envoi de délégations départementales de retraités à l'Assemblée nationale le 3 octobre. Face au « Président des riches », rassemblons-nous largement pour que s'exprime fortement l'exigence d'une revalorisation des pensions aux côtés des salariés qui manifesteront ce même jour.

Pour les retraité-e-s pré rassemblement à 10 H 15 aux escaliers de la gare Saint Charles pour rejoindre la manifestation aux côtés des salariés

Ailleurs dans le Monde

Palestine, c'est un peuple qu'on assassine !!!

Deux adolescents palestiniens ont été tués ce vendredi par des tirs de soldats israéliens lors d'affrontements à la frontière entre la bande de Gaza et Israël, a indiqué le ministère de la Santé dans cette enclave.

La première victime, âgée de 14 ans, a été tuée près de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza, a ajouté le ministère sans préciser son identité.

Ce décès porte à 177 le nombre de Gazaouis tués par des tirs israéliens depuis le début de manifestations à la frontière le 30 mars.

Quand cessera ce massacre ?

Quand les autorités internationales interviendront-elles?

Quand l'ONU exigera que soient appliquées les diverses résolutions?

Quand la France s'honorera-t-elle à être le fer de lance de la Paix dans cette partie du globe et cessera de vendre des armes à ces bras assassins?

Ailleurs dans le Monde



Conscient que le pouvoir d'achat et la qualité des remboursements sont deux éléments essentiels dans le choix d'une Complémentaire santé, notre Section a signé le 19 nov 2017, avec la Solimut, une convention « Energie Asso » qui donne aux syndiqué(e)s CGT et leur famille, la possibilité d'une adhésion à tarifs préférentiel.

Il est cependant nécessaire de résilier par LR, auprès de la MG deux mois avant l'échéance (càd au 31 déc 2018), soit 15 jours à compter de la date de réception de l'échéancier

<<<<Modèle de lettre

Nous sommes à votre disposition pour vous délivrer **l'agrément nécessaire et indispensable du Syndicat** et vous mettre en relation pour une information plus affinée avec le responsable au niveau de la Section ou une référente de la Solimut. (Post Hier N°164 et 165)

Références	Monsieur le Directeur de
LR/AR	Marseille, le
Monsieur le Directeur,	
Par la présente, je vous demande de bien vouloir prendre note de la résiliation de mon contrat complémentaire Maladie à la date du	
Vous voudrez bien m'adresser le plus rapidement possible un certificat de radiation	
Par avance je vous en remercie, et vous prie de bien vouloir accuser réception de mon courrier.	
Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur l'expression de mes sentiments distingués.	



FABREGOULES 2018

Il est encore temps d'acheter et de régler ses vignettes !

Pour vous il est encore temps de gagner les lots mis en jeu !

Pour vous et nous de gagner ENSEMBLE le pari des 220 (A ce jour, 195 vignettes réglées)

***comme chaque année, le Bus d'Aubagne passera vous prendre le jeudi 27 sept. à 9 H à la Bourse du Travail (retour 18H) - 8€**

Article à épisodes**L'organisation des retraité-es dans le syndicalisme : une histoire toujours en construction.****1) La naissance des Sections Retraités dans les syndicats**

Le 36^e congrès confédéral de la CGT de juin 1967 a décidé « *que soit créée dans chaque syndicat, dans chaque union locale, une section de retraités* ». Il s'agissait, pour la CGT, de tenir compte de l'évolution du rapport de forces dans le pays et du poids de plus en plus important des retraités dans la société (il y avait 4 500 000 retraités en France en 1967). Par cette décision, la CGT veut, désormais, rallier cette partie de la population au combat syndical général. Les 8 et 9 mai 1969, la CGT convoque une grande conférence nationale des retraités. Ce sera l'acte fondateur de l'Union Confédérale des Retraités CGT (UCR CGT). Le choix de la Confédération CGT d'organiser « ses » retraités au sein de la confédération est porté par l'idée de « continuité syndicale » : le retraité, sorti du système économique, doit continuer à jouer un rôle actif dans la société. Et le nombre grandissant des personnes retraitées convainc que les retraités peuvent constituer une force de pression. Le choix fait par la direction de la CGT d'organiser les retraités en son sein va isoler l'UNRPA², qui restera proche du PCF et refusera de se rapprocher de la Confédération Française des Retraités et même qui s'installera plus ou moins en concurrence vis-à-vis des organisations syndicales de retraités.

A la même époque, en 1969, la CFDT décide également de structurer un secteur « retraités » à l'intérieur de la Confédération (ce sera l'UCR-CFDT). FO se dote d'une UCR seulement en 1989, mais, depuis les années 1950, existaient des associations d'anciens syndiqué-es FO et plusieurs syndicats FO de la Fonction Publique adhéraient à la FGR-FP.

Toutes les UCR des confédérations françaises vont s'affilier à la Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées (FERPA), branche retraitée de la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

En 1981, la CGT crée la Fédération Loisirs Solidarités Retraités (LSR) qui a pour fonction plus particulière de rassembler « largement » des retraité-e-s sur une base moins directement militante et revendicative. LSR accueille les retraité-e-s pour des activités culturelles, sportives, de loisirs, de séjours, etc. Dans les années 1980, les associations de retraité-e-s vont développer une politique de regroupement ayant pour objectif de peser sur les politiques publiques de la vieillesse. Cette orientation va être un élément supplémentaire de mobilisation des confédérations syndicales pour activer leur secteur « retraités ».

C'est seulement en 2007 que les retraité-e-s des fédérations et syndicats membres de Solidaires ont commencé à s'organiser en « interprofessionnelle de retraité-e-s » à l'intérieur de l'Union syndicale Solidaires ; l'AG constitutive de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) s'est tenue le 6 février 2007. La même année, le congrès de Marseille de la FSU décida de mettre en place la Section Fédérale des Retraités de la FSU (SFR-FSU).

(source : www.lesutopiques.org)

**A suivre dans le numéro 185 des Post hier :
Une unité d'action qui se prépare**

**APPEL à mobilisation INTERPROFESSIONNELLE
le 9 octobre CGT, FO, l'Unef, l'UNL et Solidaire
Le 9 octobre c'est aussi la Journée de Mobilisation et de
Manifestation des Retraites (Tract et appel inclus)**

Jupiter ou Jésus Christ ?

J.C marchait sur l'eau et multipliait les pains E.M. transformera-t- il un horticulteur au chômage en cuisinier et trouvera-t-il des emplois aux 6.600.000 de chômeurs en France?

Selon les prédictions jupitériennes : « de l'emploi ? Je traverse la rue, je vous en trouve », assure Emmanuel Macron. Interrogé par un jeune horticulteur au chômage, rencontré en marge des Journées du patrimoine, le chef de l'Etat a fait la leçon au jeune homme sans emploi. *PS : Comme EM n'a pas daigné traverser la rue pour vérifier son annonce, aux dernières nouvelles, le jeune homme recherche toujours un emploi !*

Quel Statut de Retraité ?

Si la question du « statut de retraité » vient sur le devant de la scène, c'est qu'aujourd'hui nous n'avons aucun ministère en charge des retraités-es

On nous traite de Sans dents, plus généralement de séniors, de personnes âgées, on parle de « silver économie », on construit des Senioriales et autres résidences à tarifs prohibitifs pour le commun des postiers retraités, on nous promet monts et merveilles dans des EPADH, on veut nous doter du « statut de privilégié »... mais ce qui fait notre « statut » c'est notre lien indéfectible avec le travail !

Le statut social de retraité doit être considéré comme la poursuite du statut de salarié et non réduit à la simple caractérisation biologique de « personnes âgées »

Et c'est ce lien indéfectible avec le travail qu'il nous faut sauvegarder pour le maintien de notre système de retraite par répartition, à contre-courant de ce que Macron veut nous imposer en 2019, avec sa réforme par capitalisation.

C'est toujours NON !



L'ASSEMBLÉE N'INTERDIT PAS LE GLYPHOSATE

Nouveau débat enflammé à l'Assemblée sur le glyphosate, mais résultat inchangé : l'interdiction de l'herbicide controversé d'ici trois ans ne sera pas inscrite dans la loi, ont décidé nuitamment les députés par 42 voix

contre et 35 pour.



LES PROPRIÉTAIRES AURONT LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS À LEUR LOGEMENT

C'est une première ! Le tribunal administratif de Toulouse a tranché en faveur de la commune de Blagnac, qui a publié un arrêté interdisant à Enedis de changer pour un compteur Linky sans

l'accord du propriétaire.

Un débat,
on propose..

CGT

RÉUNION MENSUELLE
JEUDI 25 OCTOBRE 9h

Au Syndicat, 55 av de la Rose

on agit.

Abonnement

Vie nouvelle 12€
12,50€ (hors taxes et services)

Déjà + de 210 000 lecteurs
Rejoignez-les !

Le magazine qui vous déride

www.ucr.cgt.fr